

PAS TOUCHE À LA LOI DE 1905

LES CANDIDATS NOUS ONT RÉPONDU

À l'exception notable de Philippe Poutou, qui n'a sans doute pas obtenu l'autorisation du tribunal révolutionnaire du NPA pour répondre à un journal social-traitre, sioniste et islamophobe, ils nous ont tous écrit. Même François Bayrou, qui n'est plus candidat – l'appel lui a été envoyé avant qu'il ne rallie Macron –, mais qui a tenu à réaffirmer ses convictions laïques et son refus de toucher à ce qu'il appelle de la «nitroglycérine». Même Jacques Cheminade, à qui l'on n'avait pourtant rien demandé, puisque la loi de 1905 n'est pas en vigueur sur Mars. Tous sont évidemment à fond avec nous. Ils posent tous avec le panneau «Je suis laïcité» sur leur programme. Mais ils le font chacun à leur manière.

Le plus affirmatif et le plus emphatique, mais aussi le plus argumenté, est sans surprise Jean-Luc Mélenchon. La plus radicale est Nathalie Arthaud : après une phrase introductive d'une lucidité presque touchante, elle nous confirme qu'il faut bien pendre les curés avec les tripes des capitalistes – ce qui est, convenons-en, séduisant... Benoît Hamon, malgré le ton complice qu'il adopte, zigzague autour de l'obstacle, n'arrivant pas à masquer ses ambiguïtés sur la question. Sa réponse est virtuellement parsemée de ces «oui mais» dont on sait depuis l'affaire des caricatures de Mahomet ce qu'ils impliquent... Emmanuel Macron fut le dernier à nous répondre, au dernier moment et après maintes relances – à sa décharge, il est vrai qu'il avait un programme à finir... Il le fait sur un ton appliqué, avec des arguments parfois approximatifs, comme on répond à un devoir scolaire qui nous emmerde et dont on n'a pas vraiment compris la question. Ce qui confirme ce qu'on savait déjà : la laïcité ne fait pas du tout, du tout, du tout partie de ses priorités.

Surtout, on n'est pas forcément obligé de les croire. François Fillon, dont on connaît le poids

de la parole donnée, est soutenu par Sens commun. Il n'y a d'ailleurs plus que ce mouvement cathodroïtier issu de la Manif pour tous pour le soutenir franchement, sans gêne et sans complexe. Qui plus est, il a clairement fait le lien entre sa conception de la politique et sa foi. Quant à Marine Le Pen, elle dirige un parti qui a toujours entretenu des rapports étroits avec les catholiques intégristes, et dont certains élus veulent installer des crèches de Noël dans tous les lieux publics de France. Elle propose d'ailleurs d'accorder davantage de moyens à l'enseignement privé hors contrat – majoritairement constitué d'écoles religieuses –, ce qui est en totale contradiction avec la loi de 1905. De surcroît, Marion Maréchal-Le Pen, qui n'est pas précisément un membre anecdotique du FN, attaque directement le Planning familial, le droit à l'IVG, et ne rate pas une occasion d'affirmer sa conception religieuse de l'exercice politique. Bref, si elle veut tenir les belles promesses qu'elle nous fait, Marine Le Pen va devoir changer de parti, changer de programme et changer de nièce. Ça fait beaucoup.

Mais le fait est là : ils ont tous signé pour la loi de 1905. Tous se sont engagés par écrit à défendre la laïcité, reconnaissant implicitement que ce principe inscrit dans notre Constitution – et qui devrait par conséquent être considéré comme acquis – est bien au cœur du débat politique. Et que, loin d'être, comme le voudraient certains, un simple outil destiné à faciliter le dialogue interreligieux et à déterminer la hauteur des clochers ou des minarets, il constitue l'un des ciments de notre démocratie. Le cas échéant, nous pourrions toujours leur rappeler cet engagement écrit...

Gérard Biard

PRÉSIDENTIELLE 2017

LAÏCITÉ

«CHARLIE» DEMANDE AUX CANDIDATS DE S'ENGAGER

Elle est accusée d'être «agressive», «punitiv», «stigmatisante». Ceux qui la défendent avec rigueur se font traiter de «laïcards», de «laïcistes intégristes». Beaucoup la voudraient «inclusive», «ouverte», «aimable». Jamais, depuis le vote de la loi de 1905, la laïcité n'a été autant attaquée ou instrumentalisée. De procès en «islamophobie» en remise en cause du droit à l'avortement, de revendications communautaires en Manif pour tous, de «mode du burkini» en «racines chrétiennes», de «particularisme culturel» en «défense de l'identité», jamais les affaires publiques n'ont été autant à la merci des ingérences religieuses, menaçant la liberté de conscience et l'égalité des droits.

CHARLIE HEBDO a toujours été et restera un fervent défenseur de la laïcité et des valeurs qui y sont attachées. Nous considérons qu'elle est l'un des piliers de l'unité républicaine. Nous demandons donc aux candidat(e)s à la présidence de la République de s'engager clairement sur les trois points suivants :

- 1** Vous engagez-vous à ne pas modifier, de quelque manière que ce soit, la loi du 9 décembre 1905 sur la laïcité?
- 2** Vous engagez-vous à ne jamais introduire dans la législation, sous quelque forme que ce soit, des aménagements particuliers à l'égard d'une communauté religieuse?
- 3** Vous engagez-vous, dans le cadre de la loi sur la liberté de la presse du 29 juillet 1881 et de la jurisprudence en vigueur, à ne jamais introduire, de quelque manière que ce soit, un délit de blasphème dans la législation?

Appel paru dans le n° 1283
de Charlie Hebdo, 22 février 2017.